Tableau comparatif des contrats - Octobre 2026

Contrat	LINXEA AVENIR 2	LINXEA AVENIR 2+
Code produit	L8 (contrat N° 2259)	LC (contrat N° 2284) - Notice ref 5995
Nature du contrat	Contrat individuel d'assurance sur la vie de type multisupport	Contrat **collectif** d'assurance sur la vie de type multisupport (Virea)
FAG en gestion libre	0,60% sur la part du fonds euros Suravenir Rendement 2	0,60% sur la part du fonds euros Suravenir Rendement 2
	3,00% maximum sur la part du fonds euros Suravenir Opportunités 2	3,00% maximum sur la part du fonds euros Suravenir Opportunités 2
	0,60% sur la part UC	0,60% sur la part UC
FAG en cas de mandat d'arbitrage	0,60% sur la part du fonds euros Suravenir Rendement 2	0,60% sur la part du fonds euros Suravenir Rendement 2
	0,80% sur la part UC (+0,20%)	0,99% max sur la part UC (+0,39%)
Garantie en capital du(des) fonds euros	Au moins égale aux sommes versées, diminuées des frais annuels de gestion	Au moins égale aux sommes versées, diminuées des frais annuels de gestion
Versement initial	100 € minimum sans VP sur le compartiment en gestion libre	100 € minimum sur le contrat
	100 € minimum avec VP sur le compartiment en gestion libre	100 € minimum sur le compartiment en gestion libre
	1 000 € minimum sur le compartiment en mandat d'arbitrage	300 € minimum sur le compartiment mandat d'arbitrage
Versement libre	100 € minimum	100 € minimum
Versements programmés (VP)	25 € /mois, 25 € /trim, 25 €/semestre, 25 €/an minimum	50 €/mois, 100 €/trimestre, 150 €/semestre, 300 €/an
Frais sur versements	0%	0%
Frais sur arbitrage en ligne	0%	0%
par courrier	0%	0%
programmé	0%	0%
dans le cadre du mandat d'arbitrage	0%	0%
entre compartiments	0%	0%
Sortie totale fonds € avant la PAB	Sur la base d'un taux fixé au moins une fois par an par Suravenir, prorata temporis	Sur la base d'un taux fixé au moins une fois par an par Suravenir, prorata temporis
Date d'effet - arbitrage en ligne	J+1 pour un arbitrage effectué les jours ouvrés et le samedi avant 23h	J+1 pour un arbitrage effectué les jours ouvrés et le samedi avant 23h
Date d'effet - rachat	Au plus tard 3 jours ouvrés suivant la réception	Au plus tard 3 jours ouvrés suivant la réception
GESTION DU CONTRAT		
Type de contrat	Bicompartiment : permet d'associer un compartiment en gestion libre **et** un compartiment en mandat d'arbitrage, **ou** 100 % gestion libre **ou** 100 % mandat d'arbitrge	Bicompartiment : permet d'associer un compartiment en gestion libre **et** un compartiment en mandat d'arbitrage, **ou** 100 % gestion libre **ou** 100 % mandat d'arbitrge
Arbitrage	100 € minimum sur le compartiment en gestion libre	100 € minimum sur le compartiment en gestion libre
Options d'arbitrages automatiques	Oui (5 options)	Oui (5 options)
	Mise en place impossible si : mandat d'arbitrage ou nantissement	Mise en place impossible si : mandat d'arbitrage ou nantissement
Mandat arbitrage	Oui (5 profils) en bi compartiment (compartiment en gestion libre + compartiment en mandat d'arbitrage)	Oui **(9 profils)** en bi compartiment (compartiment en gestion libre + compartiment en mandat d'arbitrage)
Arbitrage entre compartiments	Oui	Oui
Rachat partiel	100 € minimum	100 € minimum
	50 € minimum restant sur contrat	50 € minimum restant sur contrat
	25 € minimum restant /UC sur le compartiment en gestion libre	25 € minimum restant /UC sur le compartiment en gestion libre
Rachats partiels programmés (RPP)	Seuil de mise en place 5 000 €	Seuil de mise en place 5 000 €
	100 € minimum	100 € minimum
	50 € minimum restant sur contrat	50 € minimum restant sur contrat
	25 € minimum restant /UC sur le compartiment en gestion libre	25 € minimum restant /UC sur le compartiment en gestion libre
Remise de titres en cas de RT ou DC	Entraine des frais fixés à 1% des sommes réglés sous forme de titres	Entraine des frais fixés à 1% des sommes réglés sous forme de titres
Information de la conclusion du contrat	LR sous forme électronique	LR sous forme électronique
LCBFT		
FATCA CRS OCDE	Paragraphe intégré au point 11 f.	Paragraphe intégré au point 11 f.
Techniques de commercialisation à distance	Paragraphe intégré au point 11 g.	Paragraphe intégré au point 11 g.
Transparence de l'intégration des risques en matière de durabilité et de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales	Paragraphe intégré au point 11 i.	Paragraphe intégré au point 11 i.